ROYAUME DU MAROC INDIVIDUELLE D'ETAT CIVIL MINISTERE DE L'INTERIEUR tenant lieu d'extrait d'acte de naissance Conformément au dahir du 24 chaoual 1333 (4 Septembre 1915) portant loi de création du régime de l'etat civil Date de naissance: Lieu de naissance: Et de: palim Mentions marginales: l'Officier de l'etat-civil de la commune de «... soussigné certifie la conformité des renseignements portées sur la domicilé actuellement à présente fiche suivant livret d'Identité et d'etat-civil n ... délivré par le bureau de l'etat-civil de la commune de certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements extrait d'acte de naissance n portées sur la présente fiche. délivré par le bureau de l'Etat-civil de la commune de Am. Signature ou empreinte digitale du demandeur ature et sceau du bureau de l'etat-civil En application de l'article 366 du code pénal, sera d'un emprisonnement de 6 mois à 2 ans et d'une amande de 120 à 1000 dimams ou de l'une de ces deux peines seulement quiconque aura sciamment établi ou fait usage d'une attestation ou d'un certificat faisant état de faits matélalement inexats ou qui aura falsifié ou modifié une attestation ou une certificat originalement sincère